

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Météo France et ses évolutions organisationnelles Question écrite n° 9668

Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur la récente étude relative aux bénéfices socio-économiques des activités de Météo France. En effet, Météo France joue un rôle majeur au service de la protection des personnes et des biens contre les aléas météorologiques. Par son action pour étendre le champ des connaissances en matière de changement climatique et par une très importante valorisation de ses données et prévisions météorologiques auprès d'acteurs économiques, publics et privés, ainsi que des autorités étatiques, Météo France est une organisation stratégique pour le bon fonctionnement du pays. Il semblerait que dans le cadre de la négociation du prochain contrat d'objectifs et de performance de Météo France, il serait question de la part de son ministère d'exiger de la part de Météo France de reconcentrer certaines activités. Or cet éloignement du terrain serait problématique en matière d'aide opérationnelle aux acteurs publics et privés. Par ailleurs, la volonté d'automatiser certaines prévisions et tâches serait problématique car s'il est évidemment pertinent de mobiliser toutes les ressources liées aux innovations technologiques et aux capacités de calcul, les études internationales montrent que l'humain doit rester présent dans le processus d'élaboration des analyses et prévisions. En somme, la technologie est un outil d'aide à la décision et à la prévision mais ne doit pas écarter l'expertise humaine dont les capacités restent supérieures à celles d'une machine seule. Il souhaite donc savoir comment des garanties pourront être données pour éviter une totale « déshumanisation » des procédures et activités de Météo France qui risqueraient de conduire à une dégradation de la qualité de service rendue à ce jour. Enfin, France Stratégie a été mandatée pour réaliser une évaluation socio-économique de l'activité de Météo France. Il serait pertinent que le Gouvernement sursoie à la négociation du contrat d'objectifs et de performance dans l'attente de l'obtention des résultats de cette étude. Il souhaite également savoir ce que le Gouvernement compte entreprendre pour que le modèle de Météo France dont beaucoup de pays étrangers reconnaissent la performance en terme de services rendus, y compris en matière de recherche, puisse être pérennisé.

Texte de la réponse

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, est très vigilant quant à la qualité des services météorologiques et climatiques rendus par Météo-France au bénéfice de tous les acteurs des territoires dans le cadre de ses missions de service public. Le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2017–2021, signé en avril 2017 entre l'État et l'établissement, fixe les axes stratégiques suivants : mettre la logique de service au cœur du fonctionnement de Météo-France, faire progresser la connaissance et l'anticipation des risques météorologiques et climatiques, maintenir au meilleur niveau à l'échelle internationale la recherche et les infrastructures essentielles, et mobiliser les leviers d'efficience permis par les évolutions scientifiques et technologiques. Néanmoins, la mise en œuvre de ce COP doit respecter le cadre du rétablissement des comptes publics, qui se traduit par des engagements en matière de réduction des dépenses publiques. La trajectoire des effectifs pour les cinq années qui viennent prolonge ainsi l'évolution fixée entre 2017 et 2018. C'est pourquoi, il a été demandé au président-directeur général de Météo-France d'élaborer et de porter un projet global dans le cadre d'Action publique 2022. Ce projet, qui retrace les grandes lignes d'évolution de

l'établissement, conserve le périmètre des missions de celui-ci dans les domaines institutionnel et commercial et ne prévoit pas de transfert d'activités vers des opérateurs privés. Il s'agit d'intégrer à la prévision opérationnelle et à la connaissance du changement climatique les progrès technologiques et scientifiques dans une double logique d'efficience et d'amélioration du service rendu. Ces progrès techniques permettent en effet à l'établissement de faire évoluer son organisation et ses modes de production pour offrir une meilleure valorisation des données météorologiques et climatiques tout en positionnant l'expertise humaine au plus près de l'utilisateur final. Par ailleurs, pour renforcer la capacité de Météo-France à exercer ses missions de sécurité des personnes et des biens, le Gouvernement a décidé de conforter les moyens de calcul de haute performance de l'établissement. Cela lui permettra notamment d'améliorer sa capacité à anticiper les phénomènes extrêmes et de prévoir leur évolution avec le changement climatique. En outre, ce projet fait partie des 17 lauréats récompensés par le fonds de transformation pour l'action publique (FTAP). Il mobilise des technologies innovantes (« machine learning ») pour une meilleure valorisation des données météorologiques et contribue ainsi à la modernisation de Météo-France. Confiant dans le haut niveau de compétence et d'expertise de l'établissement pour intégrer les évolutions scientifiques et techniques dans ses processus opérationnels, le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, est conscient du rôle majeur de Météo-France. Ainsi, concernant l'évaluation sur les bénéfices socio-économiques, confiée à France stratégie et qui porte sur l'ensemble des activités de l'établissement, tant en ce qui concerne les données que les services produits, les résultats attestent que la météorologie est créatrice de valeur : les bénéfices socio-économiques annuels créés par Météo-France sont conséquents et démontrent le rôle fondamental que joue et doit continuer à jouer cet opérateur dans les domaines de la connaissance du climat, du changement climatique et de la prévision météorologique.

Données clés

Auteur: M. Patrick Hetzel

Circonscription: Bas-Rhin (7e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 9668 Rubrique : Services publics

Ministère interrogé : <u>Transition écologique et solidaire</u>

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 19 juin 2018, page 5275

Réponse publiée au JO le : 25 décembre 2018, page 12250